



**Solidaires**

Brest 2 Rue Amiral Nielly 02.98.05.12.93 **Quimper** 33 Av.de la Libération, 02.98.53.04.16, sud.education29@laposte.net  
Permanences **Quimper et Brest**, les mardi et jeudi, vendredi  
visitez notre site : <http://sueducation29.infini.fr/>

# Il est où le déficit ?

Chaque année, le gouvernement se prive de

**66 milliards** sur les 145 existants  
**Niches fiscales inutiles**

+

**45 milliards**  
**Fraude fiscale**

+

**15 milliards**  
**Impôt sur le revenu**  
Le taux d'imposition maximum est passé de 65% en 2000 à 41% en 2011.  
Les plus riches payent en moyenne 22%

+

**2 milliards**  
**Impôt sur la fortune**

+

**30 milliards**  
**Exonération patronales de cotisations sociales**

=

**158 milliards**  
**Recettes perdues**

**92 milliards**  
**Déficit de l'Etat 2011**

+

**18 milliards**  
**Déficit de la Sécurité sociale**

=

**110 milliards**  
**Déficit public prévu pour 2011**

Soit non seulement de quoi combler le déficit mais aussi 48 milliards d'euros de plus pour les écoles, les hôpitaux, la culture, ... *Alors, il est où le problème ?*

# Ancienneté, Arbitraire, Autonomie

## le triple A de l'évaluation !

Fidèle à sa méthode de passage en force, comme à

ses objectifs inscrits dans sa politique de RGP (Révision Générale des Politiques Publiques), le pouvoir actuel publie un décret visant à réformer le système d'évaluation des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation. Le moment est venu d'aigüner la gestion des carrières dans l'Éducation Nationale sur le modèle des autres secteurs de la fonction publique, en y important les pratiques managériales et les objectifs comptables à l'œuvre dans le secteur privé, et dont on connaît les effets délétères sur la santé des salariés et la qualité du tra-

vail.

Ce décret, qui doit entrer en vigueur le 1er septembre prochain, se veut un volet du "pacte de carrière"

rendu par notre ministre depuis l'automne 2009, et vise "à améliorer les conditions d'exercice du métier d'enseignant" (jusqu'ici, pourquoï pas d'ailleurs ?) "... dans le cadre d'une gestion plus dynamique et personnalisée des ressources humaines". Cette dernière priorité illustre clairement les critères d'amélioration prioritaires aux yeux du ministre :

efficacité comptable et contrôle de la performance individuelle.

### A l'Ancienneté pour tous

Ce décret marque une rupture dans les modalités d'évaluation en remplaçant les cadences d'avancément existantes (grand choix, choix, ancienneté) par un rythme unique basé sur l'ancienneté, mais module par d'éventuelles "réductions d'ancienneté" au mois après un entretien individuel avec l'EN

De fait, on érige en dispositif d'évaluation à part entière un entretien professionnel avec le supérieur hiérarchique, à l'issue duquel on modulera l'attribu- tion aux personnels de "mois de réduction d'ancienneté". On met donc fin au système de nota-

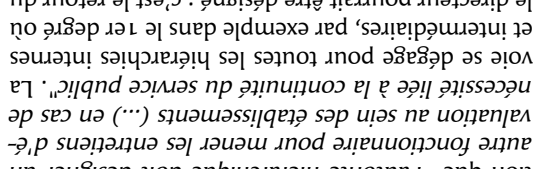
tion, au profit d'un dispositif d'"appréciation de la valeur professionnelle". L'avantage comptable du décret est évident à court et long terme : gel de toute promotion sur les cadences antérieures autres que l'ancienneté et instauration d'un principe de "moins-disant" salarial dans l'Éducation Nationale. Pour s'en convaincre, il faut savoir que dans le système existant, 12,5 années au moins permettent d'atteindre le 8<sup>e</sup> échelon à l'ancienneté tandis qu'il en faudra 15 avec le nouveau. Pour les collèges au grand choix, on passerait pour le huitième échelon de huit ans à 12,5 années, selon les estimations.

Un coup d'arrêt à la hausse de la masse salariale est donc bel et bien programmé.

### Arbitraire

Quant aux effets qualitatifs, ils rejoignent pleinement les ambitions hiérarchiques et managériales qui dominent le monde de l'entreprise. Le dispositif d'appréciation de la valeur professionnelle des agents doit s'appuyer sur un processus d'auto-évaluation pour déboucher sur un entretien profes-

sionnel (articles 1 et 2 de l'arrêt) "conduit par le supérieur hiérarchique direct" de l'agent : l'EN compétent dans le premier degré, chef d'établissement dans le second degré. En outre, il est fait men-



tion que "l'autorité hiérarchique doit désigner un autre fonctionnaire pour mener les entretiens d'évaluation au sein des établissements (...)" en cas de nécessité liée à la continuité du service public". La voie se dégage pour toutes les hiérarchies internes et intermédiaires, par exemple dans le 1er degré où le directeur pourrait être désigné : c'est le retour du spectre des maîtres directeurs. La démarche d'évaluation/ auto-évaluation repose sur les compétences à acquérir définies dans l'arrêt managériales et les objectifs comptables à l'œuvre dans le secteur privé, et dont on connaît les effets délétères sur la santé des salariés et la qualité du tra-



est, l'objet d'une appréciation globale intégrée au compte-rendu d'entretien, le tout lesté ou pas d'une proposition de réduction d'ancienneté par le "supérieur hiérarchique" au rythme d'une évaluation tous les trois ans.

### Autonomie des établissements

Un cran supplémentaire est tourné vers la caporalisation du métier, la mise en concurrence des enseignants à l'interne et à l'externe entre établissements. De même, on accentue l'hétérogénéité des conditions d'enseignement pour chaque élève sur

qui devrait y prévaloir.

**Pour toutes ces raisons, le décret ministériel sur l'évaluation parachève la dérive managériale de l'institution scolaire, et l'éloigne encore davantage de l'esprit coopératif et collégial**

## Profes au bord de la crise de nerfs

L'enseignement est un métier éprouvant le travail envahit la vie familiale et que l'on rumine ses soucis parfois de façon obsessionnelle ?

pour faire bonne figure, voilà un des nombreux labeurs du professeur. Faisons un petit tour d'horizon d'une profession en crise, victime des dysfonctionnements de l'institution.

### che ou grève

Les facteurs de stress sont nombreux et entraînent souffrance et détresse. Le malaise est bien réel et palpable en salle de profs et en salle de médias. Montrez les enseignants souffrent de la critique et du droit par les médias, mal considérés, des profs et en salle des maîtres. Montrez les enseignants souffrent de la critique et du jugement au quotidien et ont à faire face à maintes difficultés : les conditions de travail de plus en plus difficiles dégradent dans la négation de ce phénomène-éducation nationale

L'administration de l'Éducation nationale est soumise à une enquête de terrain. Ce n'est pas une mince affaire de tenir une classe, voire plusieurs, d'établir son autorité et de gérer les conflits avec des élèves parfois difficiles. Les problèmes relationnels avec les collègues, le manque de communication et de soutien de la hiérarchie rendent vulnérable. L'effet cumulatif des missions mal définies entache l'image de soi et la confiance en ses capacités. Isolément pesant, solitude de la fonction... Comment ne pas craquer quand on est sous pression permanente, quand

Le retour de l'uniforme dans les établissements publics est un sujet qui revient le tapis et qui fait débat. L'UMP y serait favorable. Un retour rétrograde aux pratiques d'avant 68 qui pensaient avoir définitivement réglé l'uniforme au placard, ou une façon plus juste de gommer les différences sociales ?

## Sans chemise, sans pantalon ?

Les adeptes de l'uniforme estiment qu'il réglerait définitivement les abus vestimentaires, les tenues inadaptées, indécentes ou jugées trop légères. Plus noble encore, il s'agirait aussi de supprimer les signes extérieurs de richesse, les classes sociales à l'intérieur d'un établissement scolaire. Un uniforme ni trop cher ni trop ringard au nom de l'égalité serait la solution pour que cessent définitivement la guerre des marques, les phénomènes de mode, les moqueries dans les cours d'école et le racket. Les élèves seraient ainsi plus à l'aise dans leur baskets,

### Le prestige de l'uniforme

L'adoption d'un code vestimentaire strict semble un retour en arrière, à des pratiques d'autant désuètes et à un petit côté millitaire qui déplaît à plus d'un. C'est une façon d'imiter nos voisins, notamment le modèle britannique où le port de l'uniforme est la règle, même dans les écoles publiques. me est la règle, même dans les écoles publiques. L'idée d'imposer une tenue à nos ados soi-disant mal habillés, de les formater et de les couler dans un même moule peut prêter à sourire aujourd'hui.

### Culottes courtes et jupes plissées

A l'heure où l'on supprime la carte scolaire, on repart de l'uniforme pour moyer le territoire national.

### L'arbre qui cache la forêt

On ne sait pas encore qui portera le chapeau de cette réforme, l'UMP avant de rendre son tablier ?

## Par ici la monnaie !

### Du blé aux plus doués !

Encore une idée lumineuse de l'autre côté de l'Atlantique : les Américains qui ont souvent une longueur d'avance, appliquent en ce moment une nouvelle méthode pour inciter les élèves à travailler davantage et à être plus performants. 300 lycées

publies de six États différents testent la formule qui consiste à rémunérer les élites. En effet, les élèves les plus méritants empochent la somme rondelette de 100 dollars, sous le regard ravi de leurs professeurs qui touchent aussi le jackpot de 100 dollars par élève récompensés pour son rendement ! Une rentrée d'argent qui met peut-être dans les épinars d'une catégorie de la population qui se plaint souvent de ne pas avoir un radis. Un système qui risque d'attiser les jalousies et la frustration des élèves tout aussi méritants, mais qui malgré leur travail et leurs efforts, ne décrocheront jamais la cagnotte si convoitée.

D'autres pays ( l'Angleterre notamment) payent leurs élèves : ce sont cette fois les décrocheurs et absentéistes qui obtiennent une prime, un petit bonus, pour retourner en cours.

On se souvient en France de la cagnotte de Chatelet dans l'Académie de Créteil. Les élèves ont pourtant une obligation scolaire jusqu'à 16 ans. Les payer dans un système scolaire gratuit relève donc de la provocation. Les rémunérer pour leurs bons résultats le serait tout autant, quand on sait que les profs s'échinent jour après jour à rappeler à leurs élèves qu'ils ne travaillent pas seulement pour les notes (bonnes ou non), mais d'abord et surtout pour eux mêmes et pour leur avenir...

Espérons donc que cette pratique où les récompenses deviennent monnaie courante ne traverse pas l'Atlantique de sitôt.



Le syndicat ne vit que des cotisations Adhèrent, réadhérez ! Bulletin d'adhésion sur notre site : <http://www.suseducation29.infn.fr/>

Retrait des plans Fillon mardi 13 décembre, à midi Rassemblements intersyndicaux à Brest, Quimper, Morlaix, Quimperlé, Landerneau et Douarnenez (les lieux seront publiés sur notre site)

## Le syndicat ne vit que des cotisations

Adhèrent, réadhérez ! Bulletin d'adhésion sur notre site : <http://www.suseducation29.infn.fr/>

Retrait des plans Fillon mardi 13 décembre, à midi Rassemblements intersyndicaux à Brest, Quimper, Morlaix, Quimperlé, Landerneau et Douarnenez (les lieux seront publiés sur notre site)

Dir de la publication : Denise Le Gac  
Imp par nos soins  
n° de CPPAP 04145505227